

# Communiqué de presse

## CORONAVIRUS :

### LA PLATE-FORME « MOBILISATION EMPLOI » AU SERVICE DES ENTREPRISES DE L'ALIMENTATION

Paris,  
le 02/04/2020

L'ANIA se félicite de l'ouverture ce jour de la plate-forme « Mobilisation Emploi » [mobilisationemploi.gouv.fr](https://mobilisationemploi.gouv.fr), initiée par le gouvernement et portée par Pôle emploi.

Le secteur agroalimentaire étant reconnu comme essentiel pour les citoyens dans cette période, cet outil est une réponse très forte aux besoins des entreprises de l'alimentation en matière de main d'œuvre pour maintenir leur activité et continuer d'assumer leurs missions de nourrir les femmes et les hommes.

Cette plate-forme va aider les entreprises de l'agroalimentaire à la mise en place de leurs plans de continuité d'activité qui nécessitent une réorganisation et une adaptation de la chaîne de production. Elle va contribuer à trouver les meilleures solutions pour pallier l'absentéisme inhérent à la période.

Cette plateforme, très facile d'accès, va permettre de faire coïncider les besoins des entreprises en compétences avec les demandes émanant de demandeurs d'emploi, de salariés en intérim, ou de travailleurs en chômage partiel.

Gage de sécurité pour tous les postulants, Pôle emploi va vérifier avec chaque entreprise demandeuse le respect des consignes sanitaires et caractériser le besoin de compétences attendues. Chaque entreprise va pouvoir aussi, en cas de besoin, prendre en charge la pré-sélection des candidats.

L'ANIA se réjouit que dans cette période où nos entreprises se battent au quotidien, le gouvernement avec Pôle emploi et ses partenaires montrent que nous sommes tous mobilisés, de la fourche à la fourchette, pour les aider à protéger leurs salariés et maintenir leur activité.

Contact presse : Sophie Ionascu – [sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net) – 06 81 17 94 60  
*Fierté, Responsabilité, Ambition*

---

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 35 syndicats métiers et 16 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.*